

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Octobre
2016

**Faut-il rappeler que la justice est partielle et sert les intérêts de ceux qui ont le pouvoir dans ce monde ?
Faut-il rappeler que la justice est le bras armé de politique raciste ?**

Aucun flic n'est reconnu coupable lors de crimes policiers. crimes quasi systématiquement racistes.

Relaxe pour les barons du capitalisme qui détournent des millions. Celles et ceux qui vont en prisons

pour des vols dérisoires sont les mêmes qui subissent de plein fouet pauvreté et racisme.

Certains ont les moyens de payer 10 avocats pour se défendre quand d'autres passent en comparution immédiate avec 20 minutes pour préparer leur défense. Les "non lieux" ou "classé sans suite" se ramassent à la pelle quand les violences viennent des dominants. La prison pleut sur les personnes qui s'en défendent, qui refusent les humiliations policières et les contrôles au faciès.

En 2006, des salles du tribunal administratif (TA) ont été installées dans des Centres de Rétention Administrative (prisons pour sans-papiers).

Finie donc la séparation symbolique des pouvoirs, avec des lieux symboliques pour chacun d'eux...

La justice se fait à l'intérieur des bâtiments de l'exécutif!



Depuis longtemps des assos, des collectifs de sans papiers et de soutiens dé-noncent les rouages de la justice lors des audiences devant le juge administratif : avocats qui refusent de défendre, problèmes d'interprète, audiences expéditives, etc. Installer des salles du TA dans les centres de rétention ne peut que faire empirer ces violences.

Des soutiens qui ont assisté à ces audiences du TA de Marseille nous livrent quelques observations : "sauf anomalie, l'audience n'est qu'une salle d'enregistrement de la volonté de la préfecture", "L'avocate de permanence représentera ce jour-là tous les jugés ... À plusieurs reprises la juge donne son verdict avant même que l'avocate ne se soit exprimée. Quand celle-ci parle elle n'apporte aucun élément de défense. Alors que la libération semble possible, à aucun moment l'avocate n'en fait la demande. "Les personnes présentées devant le juge sont exclues du processus dans un procès expéditif".

Les prisonnier-e-s du CRA appellent ces audiences 'bonjour 20 jours' car ils savent que c'est automatique : à peine le temps de dire bonjour et leur rétention est prolongée de 20 jours...

CE SYSTÈME RACISTE TENTE DE DISSUADER, IL ENFERME, PERSÉCUTE ET HUMILIE. DE CETTE JUSTICE IL N'Y A RIEN À SAUVER. ATTAQUONS LE RACISME PARTOUT OU IL SE TROUVE!



BRÈVES

QUAND L'ITALIE EXPULSE DE LA FRONTIÈRE FRANÇAISE VERS LE SOUDAN

En août, l'Italie a expulsé 48 exilé-e-s soudanais-e-s vers le Soudan. Ils ont été arrêté devant le centre de la croix-rouge de Vintimille (frontière franco-italienne) et n'ont pas pu déposer de demande d'asile en Europe avant leur expulsion... Cette expulsion fait suite à de nouveaux accords entre le Soudan et l'UE.

CONDAMNÉS POUR AVOIR REFUSÉ DE REFOULER DE MIGRANTS

En août des chauffeurs de la compagnie de bus CarPostal Riviera refusent d'être réquisitionnés par le préfet pour expulser des migrant-e-s en Italie depuis Menton. Ils sont depuis mis en cause par leur boîte pour avoir fait annuler l'opération, la décision disciplinaire n'a pas encore été rendue. Ils risquent des poursuites pénales.

NON À LA RÉPRESSION DE LA SOLIDARITÉ !

LA POLITIQUE RACISTE DU PREMIER MINISTRE HONGROIS S'ACCÉLÈRE

Après l'annonce de la construction d'un second mur de barbelés à la frontière serbe, la Hongrie vient d'adopter une nouvelle loi qui autorise l'armée et la police à ouvrir le feu contre des migrant-e-s. L'armée peut aussi procéder à des contrôles d'identité et des gardes-à-vue. Elle permet aussi à la police de perquisitionner tout domicile privé où des migrant-e-s sont soupçonnés de se trouver.

Ce journal mural est réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.